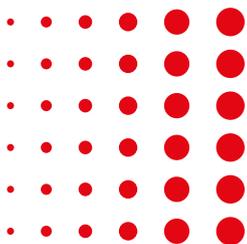
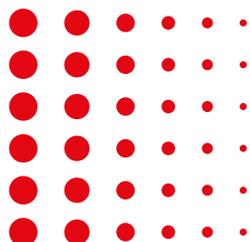
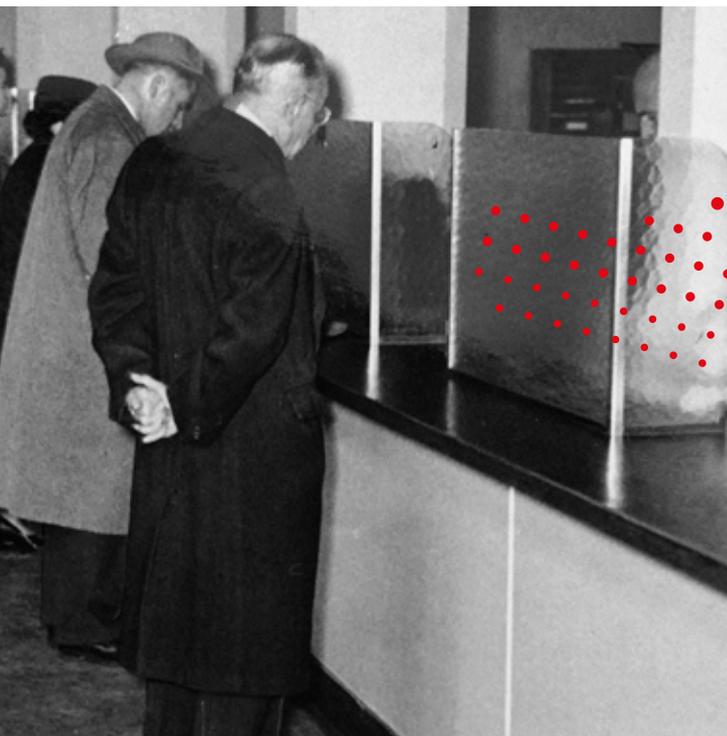


70
JAHRE
ANS
ANNI
ONNS



**VSED
ASSH
ASSA
ASSA**



Brochure du jubilé
1949–2019

Sommaire

Editorial.....	3
Félicitations.....	4–5
A la recherche du passé: qui étaient les pères fondateurs?.....	6–7
Questions aux anciens présidents.....	8–14
Evolution de l'effectif des membres.....	15

Impressum:

Equipe de rédaction: Walter Allemann, Erika Bucher Huwyler, Theres Fuchs, Carmela Schürmann

Mise en page: Martina Sarah Rieben – www.martinasarah.ch

Impression: Jordi AG, Belp

Editeurs: Association suisse des Services des habitants ASSH, www.vsed.ch

1949

Fondation de l'«Association suisse des chefs des contrôles des habitants communaux»

1950

1ère AG au Kursaal de Berne

1962

Entrée de la première femme au comité.

Editorial

C'est avec beaucoup de respect et d'admiration que je porte un regard sur ce qui a été accompli jusqu'à présent par les anciens présidents et les membres du comité et des groupes de travail. Ils se sont investis pendant plus de sept décennies pour les préoccupations de leurs collègues et des services publics. Ils ont inlassablement analysé les problèmes, développé des solutions innovantes, créé un large éventail d'offres de formation et mis en place divers services pour les communes membres. Grâce à leur engagement permanent, l'ASSH est devenue aujourd'hui une association qui fonctionne parfaitement et qui est également perçue par la «Berne fédérale».

La brochure du jubilé donne un aperçu du travail effectué par l'association au cours des 70 dernières années. Nous avons résumé quelques-unes des étapes les plus importantes depuis la fondation car une énumération exhaustive dépasserait de loin le cadre du présent exposé.

Peu de temps après la fondation de l'association, le comité d'alors avait constaté qu'une uniformisation du système d'annonce à l'échelle nationale s'avérait nécessaire. Déjà à cette époque, le comité devait s'investir avec véhémence pour pouvoir apporter ses connaissances spécialisées dans les nouveaux projets et configurer des processus praticables. Il n'a eu de cesse de rappeler à la Confédération et aux cantons la nécessité de fournir une meilleure information à l'association et de l'intégrer suffisamment tôt. Les événements liés à l'envoi des factures de Serafe ou la conversion à la nouvelle base de données de chiens AMICUS illustrent bien le fait que cela ne fonctionne pas toujours comme souhaité.

L'uniformisation à l'échelle nationale du système d'annonce, règlementé au niveau cantonal, reste une grande préoccupation de l'ASSH. Grâce à l'engagement de nos prédécesseurs, l'ASSH est aujourd'hui de plus en plus consultée par la Confédération lors des procédures législatives ou appelée à participer directement. Je suis convaincue que nous allons aller de l'avant au cours des prochaines années avec une réglementation uniforme du système d'annonce dans toute la Suisse.

Carmela Schürmann
Présidente



1974

L'association demande la création d'une loi sur la protection des données.

1971

Modification du nom: Association Suisse des Chefs des Contrôles d'Habitants et de Police des Etrangers (ASCHPE)

1979

L'association demande la suppression des livraisons des données à la Centrale d'Adresses et de Publicité de Suisse.

Félicitations



Les services des habitants ont pour mission de fournir aux habitantes et habitants d'une commune une assistance aussi performante et efficace que possible et d'effectuer la saisie et la mutation des données des personnes qui annoncent leur arrivée ou leur départ de manière fiable et dans le plus bref délai. Dans une société, qui est de plus en plus mobile et interconnectée, les autorités doivent constamment faire face à de nouveaux défis, notamment en ce qui concerne le traitement soigneux et la protection des données collectées. Pour que chaque commune ne soit pas livrée à elle-même, l'ASSH s'investit de manière exemplaire pour toutes les questions en rapport avec eGovernment, aide en cas de problèmes techniques, prend position sur des projets de loi, encourage les échanges d'expérience et d'information et s'engage en faveur d'un système d'annonce uniforme en Suisse. Je suis très reconnaissant à l'association pour cet important travail et la félicite cordialement pour son 70e anniversaire!

Alec von Graffenried
Président de la ville de Berne



«Mes sincères félicitations à l'ASSH pour son 70ème anniversaire ! Avec son engagement très apprécié, l'ASSH contribue de manière substantielle au développement et à l'amélioration des prestations communales dans notre pays. Grâce à ses compétences, l'ASSH constitue un acteur incontournable lorsqu'il s'agit de réaliser des projets importants en faveur des collectivités publiques et de toute la population, comme p. ex. le projet eDéménagement. La réactivité de l'ASSH lui permet également de jouer un rôle important au niveau politique et dans la recherche de solutions, comme l'a démontré le récent exemple des envois de factures pour les redevances radio/TV. J'adresse mes remerciements à l'ASSH pour ce travail précieux et mes meilleurs vœux pour son avenir.»

Thierry Steiert
Syndic Fribourg



1980



Publication de l'association:
«Protection des données en Suisse»,
Dr. iur. Ernst Rüegg

1992

Expertise Dr. iur. K. Spühler:
Base pour le système d'annonce

Adhésion des communes de la Principauté
du Liechtenstein à l'association.

1990

Dernier recensement complet sous forme papier

Les exigences et les tâches des services des habitants ont continuellement évolué au fil des décennies. Cela se reflète également dans la numérisation, qui permet de nouvelles solutions conviviales pour les citoyennes et citoyens. Que ce soit numérique ou analogique, une chose reste la même: les services des habitants sont la carte de visite et souvent le premier point de contact pour les habitantes et les habitants. Avec leurs compétences professionnelles et sociales, ils sont le visage de chaque administration urbaine et communale. Je remercie les services des habitants pour leur travail et félicite l'ASSH pour son 70e anniversaire! L'association est une voix importante au niveau fédéral, qui est prise au sérieux. Je me réjouis de poursuivre l'excellente collaboration et souhaite le meilleur à l'ASSH!



Conseiller national Kurt Fluri
Président de la ville de Soleure
et président de l'Association des villes suisses

Méthode de travail uniforme et intégration de la base

Les différentes méthodes de travail, souvent dues aux bases juridiques divergentes dans les cantons, étaient l'une des principales raisons de la fondation de l'association. Depuis sa création, l'ASSH joue un rôle central dans la recherche de solutions pratiques et conviviales. Elle fait entendre ses préoccupations auprès des offices fédéraux, participe aux procédures de consultation et veille à rechercher le dialogue avec toutes les personnes concernées. La base de l'association, les membres, sont intégrés dans des groupes de travail et, si nécessaire, soutenus par des experts de la Confédération et des cantons. Au cours des années, de nombreuses publications importantes ont été élaborées sous la forme de recommandations et d'avis juridiques, qui contribuent à une méthode de travail uniforme.

Protection des données

Peu après la fondation, l'association s'est engagée à maintes reprises pour la protection de la sphère privée et a régulièrement sensibilisé ses membres à ce sujet. En 1974, l'association a demandé la création d'une loi sur la protection des données. La loi fédérale sur la protection des données est entrée en vigueur en 1993, les lois cantonales individuelles relatives à la protection des données ne suivirent qu'en 1995. Jusqu'à présent, la divulgation des renseignements à partir des registres des habitants est réglementée différemment en raison des nombreuses législations et lois sur la protection des données cantonales.



1993

Résolution pour le recensement 2000

1995

Introduction de la carte d'identité en format de carte de crédit en remplacement de la carte d'identité sur papier, délivrée par les communes

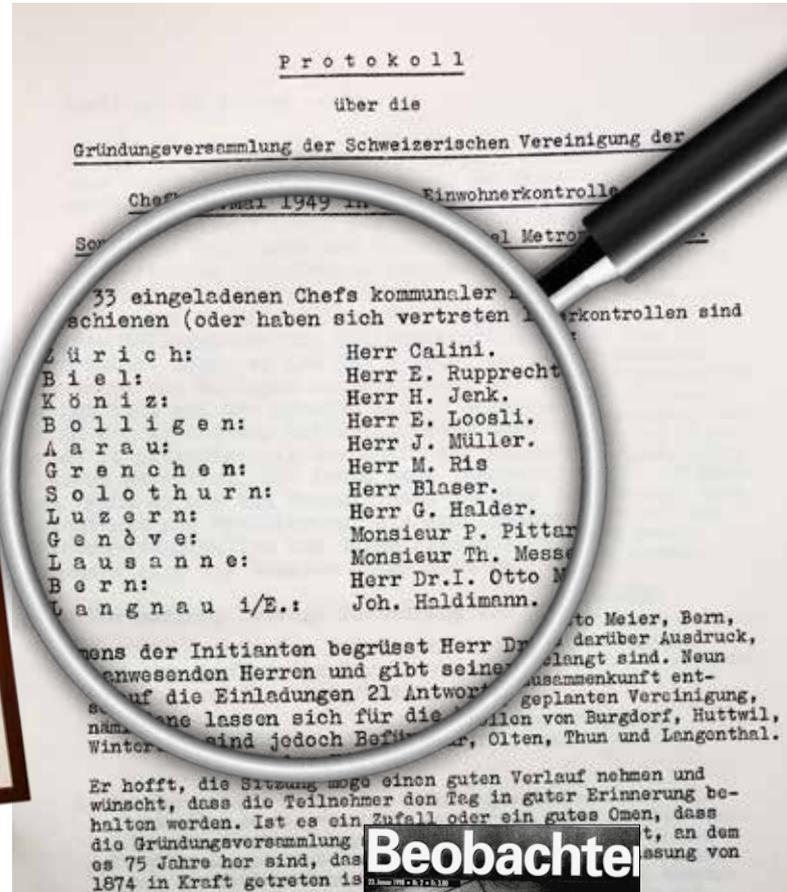
1997

Recensement 2000: l'association soutient un recensement basé sur les registres par envoi postal, mais refuse de procéder à vérifier et à compléter les données sans indemnisation pour le travail.

A la recherche de traces du passé: qui étaient les pères fondateurs?

L'Association suisse des chefs des contrôles des habitants communaux a été fondée le dimanche 29 mai 1949 à Berne, à l'hôtel Metropole-Monopole (photo). L'association a été fondée à la suite de sa sortie de l'Association des inspecteurs de police. Le désir d'une association avait été évoqué à plusieurs reprises par différents cantons. Avec les réglementations cantonales concernant l'établissement et le séjour des citoyennes et citoyens suisses et le système de contrôle et d'annonce de la Confédération pour les étrangers, les exigences posées aux contrôles d'habitants avaient considérablement augmenté. Le besoin d'une pratique uniforme des exécutions concernant les procédures d'annonces au sein des cantons et des villes se faisait déjà ressentir à ce moment-là.

Sur les 33 chefs des contrôles des habitants communaux invités, sont comparus (ou se sont faits représenter):



1998 Clarification de diverses questions sur des sujets particuliers avec le préposé fédéral à la protection des données à la demande de l'observateur.

Perception de la redevance pour la radio et la télévision par Billag.
Introduction d'un émolument obligatoire pour la communication d'informations sur demande de l'association

1998–2000



An die Schweiz.Vereinigung der Chefbeamten der kommunalen Einwohnerkontrollen
J o o o C h u r.

Lieber Herr Präsident!

Bevor das Jahr 1965 zu Ende geht, möchte ich Ihnen doch noch meinen besten Dank aussprechen für die grosse Arbeit, die Sie für unsere Vereinigung leisten. Es ist zwar eine grosse Annäherung, wenn ich sagen würde, "meine" Vereinigung. Aber Herr Hartsmann von Zürich sagte mir einmal anlässlich einer der ersten H.V., dem Langnauer ist es eingefallen, dass der Zusammenschluss der Chef der Einwohnerkontrollen ein dringendes Erfordernis ist, bei den Zürichern gehe es eben manchmal ein wenig lange.

Nun ich denke noch oft daran, wie auf meinen Wunsch Kollege O. Meier, Bern, zu mir nach Langnau kam und wir zusammen in der Wirtschaft zum "Bädi", - wo O.Meier während seiner Tätigkeit als junger Anwalt in Langnau öfters verkehrte - das Vorgehen zu der geplanten Vereinigung ausbrüteten. Sie werden begreifen, dass es für uns beide eine grosse Freude war, als die Eingeladenen zu der Gründungsversammlung fast ausnahmslos erschienen und im Hotel Metropol in Bern die Vereinigung aus der Taufe gehoben werden konnte. Dass der Same, der dort ausgestraut worden ist, auf guten Boden fiel, geht aus Ihren Berichten hervor, die Sie das Jahr hindurch den Mitgliedern zustellten. Ich habe sie immer mit Interesse verfolgt. Ich bitte Sie um Entschuldigung, wenn ich nicht früher reagierte. Aber gegen Ende d. Jahres 1964 stand ich längere Zeit in ärztlicher Behandlung und auch dies Jahr hatte ich einen ärztlichen Ratgeber nötig. Das Wetter war ja auch darnach.

Ich hätte Ihnen gerne einmal aus dem Emental über die Bürgerzahlengeschrieben, aber momentan habe ich noch eine andere Arbeit zu erledigen. Immerhin möchte ich sagen, dass ich noch immer gerne mein ehemaliges Tätigkeitsgebiet im Gemeindefeld aufsuche. Da Herr Verki, mein ehemaliger Angestellter & Nachfolger auf dem Amt -Zivilstandsamt und Einwohnerkontrolle - nachdem er 10 Jahre das Amt versehen, gestorben ist, freut es mich, in Herrn Hadorn einen tüchtigen Mann zu wissen. Und dass eine ehemalige Angestellte von mir zum Stellvertreter des Zivilstandsbeamten gewählt worden ist, -Frau Greti

Les chefs des contrôles des habitants de Berthoud, Huttwil, Winterthour, Bâle, Bellinzzone, Coire, Olten, Thoune et Langenthal s'étaient excusés, mais s'étaient exprimés sur le projet d'une association.

Le président de la conférence était Dr. J. Otto Meier de Berne et acteur de conférence et le père spirituel de l'association était Johann Haldimann, Langnau I / E.

La création de l'Association des chefs des contrôles des habitants et des statuts a été approuvée à l'unanimité.

But de l'association:

1. Le soutien de la formation professionnelle
2. Le maintien de l'échange d'expérience et d'opinion dans son activité
3. Le contact avec les autorités
4. La promotion de la collégialité entre les membres.

Dr J. Otto Meier de Berne a officié en tant que premier président.
 Ont été élus au sein du comité:
 Hans Jenk, Köniz et
 Franz Loosli, Bolligen
 Les réviseurs: Pierre Pittard,
 Genève; Th. Messerli, Lausanne.

La cotisation de membre s'élevait à Fr. 12 la première année et à Fr.15 à partir de 1950.



Nom de l'association

L'ASSH a tenu compte à maintes reprises de l'évolution dans le temps pour choisir le nom de son association. Au début, il était encore important que la fonction «chef» soit contenue dans le nom, le terme «Contrôle des étrangers» a ensuite été supprimé afin de ne pas donner l'impression de discriminer les personnes de nationalité étrangère. Lors du dernier changement en «services des habitants», l'association a souligné le passage d'administration en prestataire de services et opté pour la désignation dans les quatre langues nationales. Des modifications des statuts étaient également nécessaires pour intégrer les communes de la Principauté de Liechtenstein dans l'association ou élargir l'association.

2001 L'association est invitée par l'USIC à coopérer à l'élaboration des normes eCH.

Recensement fédéral: jour de comptage 5 décembre 2000. Tous les bâtiments et logements sont enregistrés pour la première fois. Les recenseurs qui vont d'une maison à l'autre sont supprimés.

Modification du nom: Association suisse des contrôles des habitants (ASCH)

Nouvelle loi sur les documents d'identité (LDI): collaboration dans le projet Documents d'identité depuis 1998

Questions aux anciens présidents

Gabriele Serena, ancien secrétaire communal à Riva San Vitale, a fondé en 2002 une société de conseil en administration publique avec siège à Mendrisio. Président de 1987 à 1992.



Quels étaient les défis à l'époque où tu étais président?

En réalité, ma nomination a été inattendue. Elle n'est survenue que quelques jours avant l'Assemblée. J'étais depuis peu de temps membre du Comité central en tant que seul tessinois. J'occupais aussi la fonction

de président de l'association cantonale. Il y avait une certaine différence d'opinion: ceux qui voulaient un président suisse-allemand, et ceux qui le voulaient romand. En fin de compte, pour éviter un «Röstigraben», une solution, en vertu du principe de concordance typiquement suisse, a été trouvée en proposant un tessinois, solution qui a ensuite été acceptée à l'unanimité par l'Assemblée générale. Ce fut un moment d'émotion. Il s'ensuit une période intense avec de nombreux déplacements à Berne, Zurich ou Lausanne, mais je ne me souviens pas d'avoir rencontré des difficultés particulières, également lors du traitement de la question de la protection des données personnelles, un aspect qui était alors fortement ressenti même par la population. J'ai intensifié les séminaires de formation et de mise à jour. Le climat au sein du Comité a toujours été excellent et collégial.

Quel est l'évènement que tu considères comme ayant été le plus important pendant ton mandat?

Les moments des assemblées que j'ai dirigées ont été un bon exemple de professionnalité avec laquelle nous avons abordé les thèmes de notre compétence. Nous avons également réussi à créer un excellent climat de travail. L'assemblée tenue au Tessin (à Muralto) a été un vrai succès. Beaucoup ont été surpris de constater que, pour la première fois, l'association a également réalisé un important bénéfice financier, grâce au soutien du canton du Tessin et de beaucoup de communes.

Et quelle a été l'expérience la plus positive?

Certainement le fait que, malgré mes connaissances limitées en allemand, j'ai toujours été très écouté. Cela m'a permis de défendre mes propositions. Dans le rôle de président, j'ai eu le privilège de rencontrer et de connaître personnellement des conseillers fédéraux et des hauts fonctionnaires de la Confédération. Des rencontres qui m'ont beaucoup enrichi.

2003

Introduction du nouveau passeport suisse 2003 en remplacement du passeport 1985: nouveau processus de demande du passeport/de la CI avec établissement auprès de la Confédération et non plus auprès des cantons. Nouvelle banque de données centrale ISA.



Procédure de consultation de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres des habitants et d'autres registres officiels de personnes.

2006

Introduction du nouveau numéro AVS à 13 chiffres

Où vois-tu le rôle des services des habitants en 2030?

Le rôle des communes reste déterminant pour le bon fonctionnement de notre État. Nous ne devons jamais oublier que nous sommes un État fédéral depuis 1848. Le fédéralisme fixe la répartition du pouvoir entre la Confédération, les cantons et notamment les communes, auxquelles il importe de continuer à assurer les compétences aussi en matière de contrôle des habitants, un secteur évidemment central pour sa spécificité, également dans les domaines financier, social, électoral, etc. Il n'est pas possible d'imaginer la Suisse en 2030 sans ce service: il est évident qu'il sera encore très important même dans une administration de plus en plus digitalisée.

Gabriele Serena

«Nous n'avons pas l'intention de changer les objectifs des politiciens, nous voulons seulement leur permettre d'entendre les avis de personnes compétentes.»

Gabriele Serena

Informations de l'association

L'information des membres a toujours été une préoccupation centrale de l'association. Au début, l'information se faisait par des publications sporadiques. A partir de 1992, l'association informait régulièrement ses membres en publiant plusieurs fois par année des «Bulletins d'information», fort appréciés. En 2008, elle a tiré profit des progrès réalisés dans les systèmes d'information et a créé son site internet. Depuis lors, les Newsletters permettent aux membres de recevoir plus fréquemment encore des informations actuelles. Les recommandations et les instructions, la première assistance et les offres de formation continue ne sont que quelques-unes des nombreuses informations que l'ASSH propose sur son site internet.

Formation continue

Faut-il inscrire? Oui ou non? Quand et où? Est-il possible d'inscrire dans un hôpital? La personne a disparu, que faire? Séjour ou résidence: quels critères sont déterminants? Ce ne sont là que quelques-unes des questions qui préoccupent régulièrement nos membres. La formation continue a toujours été une priorité pour l'association. Que ce soit lors des précédents séminaires au centre de formation CFF Löwenberg près de Morat, à Arosa, à Weggis ou nouvellement à St. Moritz et des nombreux cours journaliers dispensés dans toute la Suisse: les collaborateurs compétents des services des habitants sont la meilleure carte de visite de leurs communes. Depuis des décennies, Peter Rütimann, conseiller juridique de l'ASSH, collabore en tant que conférencier extrêmement compétent.

2008

L'ASCH est en ligne! Premier site internet ASCH!

Coopération intensive à l'élaboration des caractéristiques uniformes pour la tenue du registre des habitants (catalogue des caractéristiques)

2009

«Séjour statistique»: l'association fait une délimitation des ménages collectifs (p.ex. personnes en détention) dans le RDH par rapport aux autres personnes avec titre de séjour ou établissement.

Première attribution des identifiants fédéraux de bâtiment et de logement (EGID/EWID) à des personnes dans le registre des habitants. Le processus entraîne un grand engagement de la part des communes.

Questions aux anciens présidents

Walter Huwyler, ancien directeur de l'Office de la population de la ville de Zurich, à la retraite depuis 2006. Président de 1991 à 2002



Quels étaient les défis à l'époque où tu étais président?

Tout d'abord, il s'agissait de faire connaître notre association aux services fédéraux. Au début, je ne recevais généralement pas d'invitation à participer aux procédures de consultation. Lorsque j'en demandais une, on me répondait la plupart du temps: «Nous ne savions pas qu'il existait une Association suisse des services des habitants.» Il était encore plus difficile de siéger dans un groupe de travail de la Confédération. La raison en était que la Confédération traitait uniquement avec les cantons et non avec les communes. En me référant à l'article 50 de la Constitution fédérale, qui stipule que la Confédération doit prendre en compte les communes et les villes, j'ai pu représenter de plus en plus notre association dans des groupes de travail de la Confédération.

Quel est l'évènement que tu considères comme ayant été le plus important pendant ton mandat?

Deux grands projets me viennent spontanément à l'esprit. La participation de A à Z à la procédure législative relative à la loi sur les documents d'identité, qui dura trois ans, avec l'ordonnance et les directives correspondantes. En collaboration avec l'Association des services cantonaux des passeports (ASCP), j'ai pu réaliser une mise en œuvre des dispositions légales adaptée aux besoins de la pratique des communes. A posteriori, on constate que la résolution du recensement de 2000, soumise à l'Office fédéral de la statistique en 1993, a déclenché une série inattendue de nouveautés de grande por-

tée. La résolution était intitulée à l'époque: «La méthode actuelle d'exécution du recensement ne sera plus soutenue par les services des habitants en 2000». Notre demande, qui disposait aussi d'un soutien politique, a abouti lors du recensement de 2000 à une collecte partielle des données fondée sur les registres. Le catalogue des caractéristiques, avec les premières définitions uniformes à l'échelle nationale de l'ensemble des données minimales à tenir dans les registres des habitants, a été élaboré au moment de la procédure législative concernant la loi sur l'harmonisation des registres. Le groupe de travail eCH a développé et complété les normes nécessaires pour les développeurs de logiciels, dont la mise en œuvre a finalement été intégrée dans la plateforme d'échange de données Sedex.

Et quelle a été l'expérience la plus positive?

Il n'y a pas que l'expérience la plus positive, mais toute une série d'expériences. J'ai appris à connaître de nombreuses personnalités intéressantes issues de la politique, de différents services de la Confédération et des cantons et je me suis fait des amis dans toute la Suisse. Ainsi, je continue de rencontrer chaque année nos anciens collègues du comité, également retraités depuis longtemps. Lors des innombrables séances, j'ai acquis de nombreuses connaissances dans le contexte politique et en matière administrative sur la base des problèmes rencontrés dans d'autres domaines. Celles-ci

2010

Demande d'une CI à discrétion (avec et sans données biométriques, identité numérique, carte d'identité encore sans puce), un réseau suffisant aux lieux de C56:C57 et aucun préjudice pour les régions périphériques.

L'annonce électronique des déménagements a été intégrée dans la stratégie e-Government de la Confédération. L'ASSH est l'organisation leader.

Le nom de l'association est modifié et souligne la prise de conscience du rôle de prestataire de service de l'administration.



Verband Schweizerischer Einwohnerdienste (VSED)
Association suisse des services des habitants (ASSH)
Associazione svizzera dei servizi agli abitanti (ASSA)
Associazijn svizra dals servetschs als abitants (ASSA)

m'ont souvent aidé lors de négociations difficiles et ardues à défendre les intérêts des communes contre les organisations et les services fédéraux tout-puissants. Les expériences accumulées dans le cadre des activités de l'association m'ont enrichi de manière générale et m'ont aussi aidé dans mon quotidien professionnel. L'événement le plus positif est la rencontre avec mon épouse Erika, avec laquelle je suis marié depuis 20 ans maintenant.

Où vois-tu le rôle des services des habitants en 2030?

L'informatique et la numérisation vont continuer à se développer à un rythme effréné. La jeune génération, qui a grandi avec la numérisation, va exiger de plus en plus des administrations publiques la mise en place d'une cyberadministration

(e-Government) à large échelle et l'imposer au niveau politique. Les présentations personnelles de la clientèle au guichet des services des habitants ne seront alors nécessaires que dans des cas exceptionnels. Par conséquent, l'importance des services des habitants devrait fortement diminuer. Un renforcement des services des habitants serait éventuellement possible par le biais d'une fusion avec les offices de l'état civil. Le remplacement d'Infostar dans le domaine de l'état civil, lancé par la Confédération, pourrait constituer une réelle opportunité à cet égard.

J'espère que notre association sera en mesure de contribuer au développement rapide de la numérisation et de trouver les bonnes solutions pour la coopération des services des habitants. C'est dans cet esprit que je souhaite beaucoup de succès à l'ASSH!

Votre président honoraire
Walti Huwyler



«La Confédération tient compte des conséquences éventuelles de son activité pour les communes. Les communes et les villes doivent être intégrées dans les décisions de la confédération»

Art. 50 CF

Photo: Walter Huwyler et
Erika Bucher Huwyler

2013

Introduction du nouveau droit du nom dans le CC – e.a. suppression du double nom; changement du nom des enfants si les parents portent des noms différents ou ne sont pas mariés. Le lieu d'origine correspond au nom choisi (la femme ne reçoit plus le lieu d'origine de son époux au moment du mariage).

2012

Conclusion de l'accord-cadre et début des travaux du projet A1.12 (eDéménagement).
Acceptation du concept technique par le comité de pilotage du projet, travail préliminaire pour pilote
Prise de position sur l'abolition de l'acte d'origine et accès au registre de l'état civil (Infostar).

Questions aux anciens présidents

**Franz Behrens, directeur suppléant de l'Office de la population de la ville de Zurich
Président de 2002 à 2008**



Quels étaient les défis à l'époque où tu étais président?

Le plus grand défi consistait probablement à être dûment reconnue en tant qu'association spécialisée par la Confédération et donc à être perçue par les offices fédéraux comme un partenaire important. Or, cela ne pouvait être

atteint qu'en renforçant la notoriété et la réputation de l'association par son engagement et sa compétence professionnelle.

Quel est l'évènement que tu considères comme ayant été le plus important pendant ton mandat?

C'est difficile à dire, il y a tellement de choses. Je considère comme particulièrement important que l'association ait lutté activement et avec succès contre les dispositions de la LHR et de l'OHR relatives à l'enregistrement des séjours dans un hôpital, un autre établissement de soins ou même un centre de détention dans le registre des habitants et que, bien qu'ancrées dans la loi, celles-ci n'aient pas dû être mises en œuvre dans la pratique. Si nous n'avions pas réussi, cela aurait donné lieu à des investissements considérables et finalement inutiles. En outre, la cohérence du droit d'annoncer n'aurait plus été garantie.



2014

Remplacement de la procédure de demande actuelle sur papier par une procédure de demande électronique par les communes (NAVIG)

Introduction d'un nouveau droit sur la protection de l'enfant et de l'adulte.
L'ASSH émet une recommandation.

L'ASSH en route: échange avec les associations cantonales

L'ASSH à l'heure des questions du Conseil fédéral avec des thèmes comme l'obligation de communiquer concernant l'autorité parentale et les mesures de protection de l'adulte

Et quelle a été l'expérience la plus positive?

Ici aussi, il y aurait énormément de choses à rapporter. Ce que je trouve le plus positif, ce sont les nombreuses rencontres et les contacts fort intéressants et enrichissants avec un grand nombre de personnes.

Où vois-tu le rôle des services des habitants en 2030?

Les tâches principales ne changeront pas de manière fondamentale au cours des 11 prochaines années, mais il est clair que la numérisation va continuer à prendre de l'importance. Je pense que les services des habitants recevront des tâches supplémentaires en tant qu'offices communaux dans le domaine du droit de l'immigration et de l'intégration au niveau national. En effet, les services des habitants, en tant que premier interlocuteur pour les personnes étrangères, doivent faire certaines clarifications concernant l'intégration linguistique ou générale.

Pour que les développements futurs soient également dans l'intérêt des services des habitants, nous avons besoin d'une ASSH forte.

Franz Behrens

*Photo: VSED
en tour*



«Sans le travail minutieux et consciencieux des services des habitants, l'administration ne fonctionnerait pas. – Les exigences posées aux collaboratrices et collaborateurs des services des habitants ont énormément augmenté. Des connaissances approfondies du droit public et du droit privé sont indispensables. Outre le droit d'annonce, le droit de migration, la protection des données, le droit pénal, la protection de l'enfant et de l'adulte ainsi que le droit du mariage et de la famille revêtent une importance capitale. Cette complexité est aujourd'hui encore complètement sous-estimée de manière générale.»

Franz Behrens

Graphie des noms

Tout au long de l'histoire de l'association, la thématique de la graphie des noms a fortement sollicité la flexibilité des services des habitants. Bien qu'elle ait été adaptée à plusieurs reprises pour les citoyens suisses, même si en grande partie elle ne posait pas de problème particulier, la graphie du nom des ressortissants étrangers demeure un problème majeur à ce jour. Plusieurs noms sur les documents d'identité étrangers, une jungle de signes particuliers, une interprétation différente des services des migrations et des offices fédéraux qui ne peuvent pas se mettre d'accord, font en sorte que les services des habitants ont des difficultés à expliquer ce dilemme à la population au guichet. Les directives relatives à la graphie des noms émises en 1996 sous la pression de l'ASSH n'apportèrent qu'une amélioration partielle. L'espoir a germé en 2016 lorsqu'un élan politique a donné un coup de pouce supplémentaire à la demande de l'ASSH. Un groupe de travail, représenté par tous les offices fédéraux concernés, l'ASSH et d'autres participants, travaille depuis lors sur des solutions possibles pour arriver à une graphie uniforme des noms.

Harmonisation des registres. (RHG)

En 1993, l'association a communiqué à la Confédération que les services des habitants n'étaient pas disposés à assumer un tel engagement pour le recensement de 2000. Afin de promouvoir la collecte électronique de la statistique, il était nécessaire d'unifier les registres de l'état civil et des services des habitants existants, tenus au niveau communal et cantonal, et de fusionner les données de construction avec les données d'état civil. A cette fin, les caractéristiques et les identifiants minimaux à enregistrer dans les registres des habitants ont été définis et les termes ont été harmonisés. L'association a été impliquée dans le développement de solutions pour le recensement basé sur les registres par l'OFS. Les travaux sur l'harmonisation des registres ont duré 15 ans (1993–2009).

2016

Nouvelle base de données de chiens AMICUS: l'ASSH s'engage à apporter des adaptations et des procédures pratiques en faveur des communes (groupe de travail avec la Conférence suisse des vétérinaires cantonaux, l'Office fédéral de la santé publique, la maison Identitas et l'Association suisse des communes)

Remplacement du projet A1.12 et transfert de la responsabilité du projet à SIK.
Mise en oeuvre de eDéménagement dans le canton de Zurich.

Introduction du service de consultation pour le contrôle de l'obligation d'assurance-maladie

Audition sur la loi fédérale sur la radio et la télévision: rappel à l'OFCOM de la difficulté et de la charge de travail supplémentaire que suppose la collecte des données prévues.

2015

Questions aux anciens présidents

**Stephan Wenger, Directeur du service de la population de la ville de Saint-Gal
Président de 2008 à 2015**



**Quels étaient les défis à l'époque où tu étais président?
Et quel est l'évènement que tu considères comme ayant
été le plus important pendant ton mandat?**

Quelques jours seulement après mon élection en tant que président de l'Association suisse des contrôles des habitants ASCH (comme s'appelait alors l'ASSH) à l'AG de Montreux, une réunion mémorable a eu lieu à Zurich. L'organe stratégique informatif de la Confédération essaya de convaincre notre association d'assumer le patronage du projet E-Government «Arrivée, départ et déménagement sous forme électronique». C'était le début d'un engagement long et intensif de l'ASSH dans un projet qui allait devenir de nombreuses années plus tard une histoire à succès au niveau national sous «eDéménagementCH».

La confrontation avec les thèmes E et l'entrée de notre association dans l'ère numérique étaient plus importantes que le projet lui-même. L'Office fédéral de la statistique a apporté un soutien considérable aux services des habitants, comme allaient bientôt s'appeler les «offices» et les «contrôles des habitants» dans tout le pays et ainsi exprimer le caractère de leurs prestations. Les données harmonisées des habitants avec la LHR et surtout la plateforme de données «Sedex» étaient et sont des éléments importants pour l'expansion des services numériques.

Et quelle a été l'expérience la plus positive?

Il convient de mentionner que la coopération exemplaire entre l'ASSH et la société Sasis (une filiale de Santésuisse) est une aubaine. Le service de consultation assiste les membres pour le contrôle de l'assurance maladie obligatoire et a amené plus de 400 nouveaux membres dans l'association. L'ASSH a ainsi nettement gagné en importance et en force.

Où vois-tu le rôle des services des habitants en 2030?

Où se situent les services des habitants en 2030? Ils font partie d'un service public en tant que registre d'annonce centralisé et reprennent des prestations supplémentaires, aussi en dehors de l'administration. Les habitantes et les habitants gèrent le plus souvent eux-mêmes leurs données et – hurra! – l'acte d'origine devient enfin de l'histoire ancienne.

Stephan Wenger



2017

L'ASSH évalue un papier de sécurité pour les attestations des communes.
À partir d'octobre 2017, le papier de sécurité VSED peut être commandé en ligne.
Redesign du site internet de l'association
Adhésion des 800 membres.

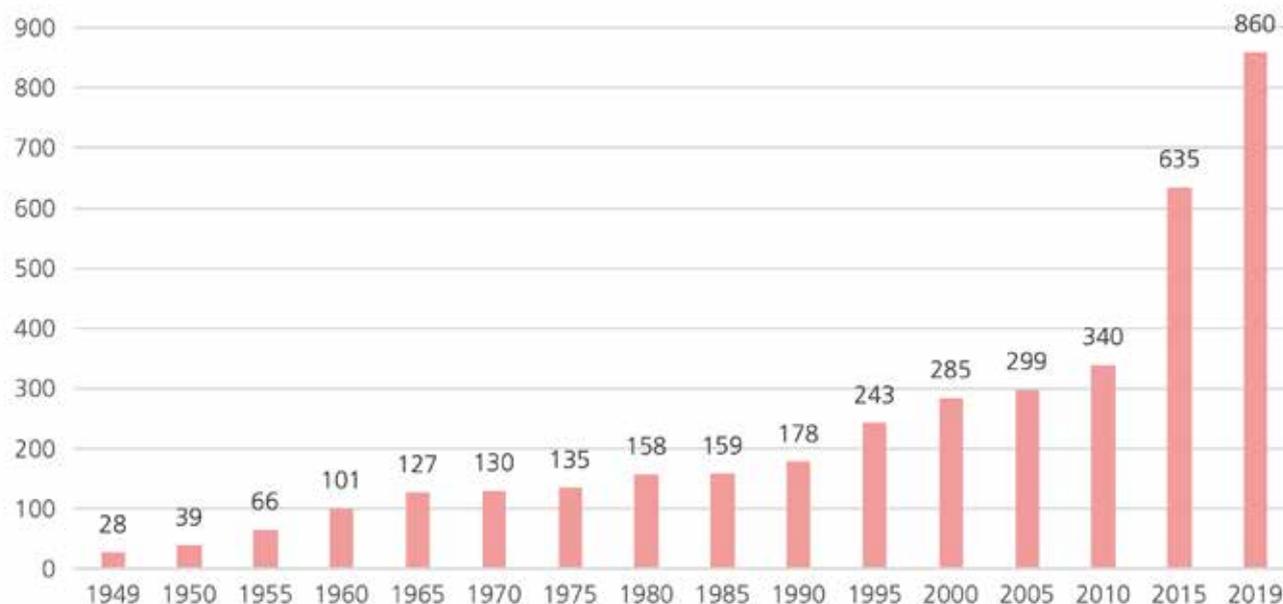
Introduction de eDéménagement dans d'autres cantons.

2018

eDéménagement a reçu le 2e prix transfrontalier pour eGovernment dans la catégorie Projets de coopération des pays DACH (Allemagne, Autriche et Suisse) ainsi que la 2e place des votes du public.

Campagne et recommandation pour les contrôles des documents d'identité au moyen de IdentT.

Evolution de l'effectif des membres



eDéménagement

L'association s'investit depuis longtemps avec beaucoup d'engagement pour la réalisation de l'annonce électronique des arrivées et des départs (eDéménagement CH). Le projet est un projet prioritaire de eGovernment Suisse. Jusqu'à la fin 2015, la responsabilité du projet incombait à l'ASSH. En 2016, elle a remis la direction et la responsabilité du projet à la Conférence suisse sur l'informatique (CSI). En 2016, le projet a posé un jalon important avec la mise en production de eDéménagementZH. Depuis janvier 2018, eDéménagementCH est exploité par l'organisation eOperations Suisse. Le raccordement d'autres cantons se fait progressivement.

«Ce n'est qu'en ayant confiance en nous-mêmes, en unissant nos forces et avec des partenaires fiables que nous pourrons faire face aux changements historiques auxquels seront confrontés les services des habitants.»

Stephan Wenger

2019

La possibilité de demande des communes à Infostar est retardée de plusieurs années. L'ASSH reste à l'écoute.

Changement de système pour la perception de la redevance pour la radio et la télévision: les services des habitants sont submergés de demandes, intervention de l'association auprès de l'OFCOM.

Merci

Un grand merci à tous ceux qui ont apporté leur contribution à la brochure «70e anniversaire de l'ASSH» et rédigé des articles, fait des recherches dans les archives, collecté des photos et illustrations et collaboré à la conception, à la correction et à la mise en forme.

Nous attendons avec impatience les 70 prochaines années!



Photo: Comité – Légende de gauche à droite: Nicolas Wolleb, Dominique Monod, Matthias Beuttenmüller, Carmela Schürmann, Walter Allemann, Bernarda Perren, Massimo Cavalleri, Theres Fuchs, Luis Gomez et Heinz Gallus.



Verband Schweizerischer Einwohnerdienste (VSED)
Association suisse des services des habitants (ASSH)
Associazione svizzera dei servizi agli abitanti (ASSA)
Associazioni svizra dals servetschs als abitants (ASSA)